

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le 22/02/2023

ID : 089-218901882-20230209-2023_04-DE



Nombre de conseillers

| | |
|---------------|----|
| • en exercice | 10 |
| • présents | 9 |
| • votants | 9 |
| • absents | 1 |
| • exclus | 0 |

De la commune GIROLLES

Séance du 09 février 2023 à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

TARIFS DE
LOCATION DE LA
SALLE DES FETES

M. MASSOL Bernard

Étaient présents :

Michel GUYOT, Nicole VITEAU, Marie-Annick DE RYCKE, Érick DEGOIX, Sylvia MASSOL, Fabrice HEURTAUX, Marion DESBOIS, Corinne GUILLAUD

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Marie SEILLER

Un scrutin a eu lieu,
Mme GUILLAUD Corinne

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Vu la délibération 2019/13 en date du 21 Mars 2019 fixant les tarifs actuels de location de la salle des fêtes,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les tarifs suivants :

Compte-tenu de l'augmentation des prix de l'énergie, fioul et électricité, les tarifs de location de la salle des fêtes passeront à 200 € (contre 180 €) pour les gens extérieurs à la commune pour le week-end. Le reste des tarifs restent inchangés.

Ces tarifs prendront effet pour toute nouvelle location dont la date de location sera postérieure au 1er Mars 2023. Les contrats déjà signés en cours de location resteront à l'ancien tarif.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20 février 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 février 2023.

Fait à GIROLLES, le 20 février 2023

Le Maire

Envoyé en préfecture le 22/02/2023
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le 22/02/2023
ID : 089-218901882-20230209-2023_04-DE

S²LO

